

# Recyclage SS4 pour encadrement de chantier à proximité d'amiante

Mettre à jour les connaissances liées aux travaux sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante

## DURÉE

1 jour

## POUR QUI ?

Tout public

## MODALITÉ DE LA FORMATION

Présentiel

## VALIDATION DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, une attestation de compétences est remise au candidat sous réserve de sa réussite à l'épreuve de validation normée dans l'arrêté du 23 février 2012.

## PRIX NET DE TAXE EN EUROS

260€ Le prix de la formation est donné à titre indicatif. Des prises en charges totales ou partielles sont possibles en fonction des financements des entreprises ou de partenaires.

## RÉFÉRENCE AFPA

11345

## CODE RS

## RÉSULTATS

Données 2024

77,5% de stagiaires satisfaits

65,7% d'accès à l'emploi dans les 6 mois

82,5% de réussite au titre professionnel

Sources et méthodes de calcul

## ACCESSIBILITÉ AUX PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

> Pour en savoir plus

## ACCÈS À LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,

## QUE DIT LA RÉGLEMENTATION ?

Outre l'obligation générale de formation à la sécurité prévue à l'article L. 4141-2 du code du travail, l'employeur doit pour toute intervention susceptible de provoquer l'émission de fibres d'amiante assurer préalablement à son salarié une formation adaptée à ses activités et aux procédés mis en œuvre. La formation est renouvelée régulièrement conformément aux dispositions prévues dans l'arrêté.

## VOTRE FORMATION

### PRÉREQUIS

Attestation de compétences "travaux sur des matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante" datant de moins de 3 ans.

Carte vitale.

### OBJECTIFS

Permettre au candidat d'actualiser ses connaissances en termes de réglementation et d'évolution technique et d'adapter ses pratiques au regard de ces évolutions.

## PROGRAMME DE FORMATION

### Evolution réglementaire :

- Actualisation des connaissances réglementaires, analyse et commentaire des textes.
- Impact des nouvelles mesures sur les pratiques de chantier.

### Evolution technique :

- Prise en compte des nouveaux procédés et nouvelles méthodes d'intervention.
- Adaptation de ces processus aux conditions de chantier en fonction de la spécialité des candidats.

## LE + FORMATION

Le recyclage est obligatoire 3 ans après la formation préalable. Il permet à l'entreprise de justifier de la qualification de son personnel sur les matériaux susceptibles de libérer des fibres d'amiante et de répondre aux exigences de la certification sur ce domaine.

## LES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

En fonction de votre projet, si vous souhaitez poursuivre votre parcours de formation, prenez contact avec l'un de nos conseillers, joignables au 3936.

## MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Formation individualisée - Exercices pratiques

Moyens pédagogiques : Supports "clé en main" - Supports audio et visuels - Outils multimédias

Mise à disposition d'une plateforme d'apprentissage en ligne

Notre espace de formation dispose d'outils de formation modernes et performants comprenant :

- Des salles informatiques équipées offrant l'accès à la plateforme numérique de formation Métis

## POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel

- dossier de demande de formation,  
 - identification, voire évaluation des acquis,  
 - vérification des prérequis réglementaires si la formation en comporte,  
 - entretien individuel de conseil en formation,  
 de façon à définir le parcours le plus adapté entre un parcours standard, un parcours raccourci ou un parcours renforcé.

- Matériel audio-visuel : vidéo projecteur...  
 - Ressources documentaires

Le délai d'accès aux prestations dépend de la programmation sur nos différents sites et des places disponibles, en constante évolution. Vous pouvez consulter en ligne les dates programmées pour chaque site et contacter un conseiller client au 3936 pour plus d'informations.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

### Evaluations finale

- Evaluation théorique/pratique

### Document délivré

- Habilitation ou attestation de recyclage ou diplôme ou certificat
- Attestation de formation

### Evaluation satisfaction

- Enquête de satisfaction stagiaire

## QUALIFICATION DE NOS INTERVENANTS

Les formateurs intervenants sont titulaires de certifications et/ou qualifications professionnelles cohérentes avec les objectifs professionnels de la formation ou la certification visée, ainsi qu'une expérience professionnelle suffisamment adéquate

POUR EN SAVOIR PLUS

INSCRIVEZ-VOUS



afpa.fr

3936 Service gratuit + prix appel